

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION
IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273
Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (à frais virés)

Nom du produit: LIBERATE®
Nom chimique : Lécithine, ester méthylique d'acides gras et alcool éthoxylé
Famille chimique : Mélange de surfactant
PCP REG. NO.: 29491
N° FS : 29491-15-LPI

Révisions à la FS : Les section 1

Date de publication : 09/13/15

Remplace : 09/13/12

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Nocif si absorbé par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou avec les vêtements. Porter des gants résistants contre les agents chimiques.

Ce produit est un liquide brun ayant une odeur fade.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques</u>	<u>Pourcentage selon le poids</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Lécithine, ester méthylique d'acides gras et alcool éthoxylé	100,00	Mélange 34398-01-1	non établies non établies

4. PREMIERS SOINS

Yeux : Rincer les yeux à l'eau pendant 15 minutes, puis obtenir des soins médicaux.
Peau : Retirer les vêtements contaminés. Laver avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe.
Ingestion : Appeler un médecin immédiatement. Boire deux (2) verres d'eau. Faire vomir.
Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode) : >212°F / >100°C (TCC)
Limites d'inflammabilité (LII et LSI) : Non établies
Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂), produit chimique sec ou eau pulvérisée.
Produits de combustion dangereux : Aucun connu.
Techniques spéciales en cas d'incendie : Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.
Risques particuliers d'incendie et d'explosion : Endiguer la zone touchée pour contenir les eaux de ruissellement et prévenir la contamination des sources d'approvisionnement en eau.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements :

Porter un équipement de protection personnelle approprié (voir section 8) quand on s'occupe d'un déversement. Arrêter la fuite à la source s'il est sécuritaire de le faire. Endiguer et contenir le déversement. Absorber le résidu avec un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre absorbant qui convient et en disposer d'une façon appropriée. Rincer la zone de déversement avec de l'eau pour enlever toute trace de résidu. Contenir les eaux de rinçage du résidu et en disposer d'une façon appropriée. Placer dans un contenant pour élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Porter des gants imperméables lors de la manipulation du produit. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Utiliser avec une ventilation appropriée.
Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans son contenant d'origine seulement. Tenir hermétiquement fermé. Ne pas réutiliser le contenant vide. Le produit épaissira sous des températures froides. Réchauffer le produit avant de l'utiliser. Garder hors de la portée des enfants. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesure d'ingénierie :	Travailler dans un endroit bien ventilé. Une ventilation par aspiration à la source peut être requise si vous travaillez dans des espaces confinés.
Protection respiratoire :	Porter un respirateur NIOSH approuvé contre les pesticides si nécessaire.
Protection des yeux :	Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.
Protection de la peau :	Porter une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussures et des chaussettes. Porter des gants imperméables en caoutchouc ou résistant aux produits chimiques.

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
	Pour le produit	Non établies
		Non établies

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur : Ce produit est un liquide brun ayant une légère odeur.	Solubilité : Émulsionne
Poids spécifique (eau = 1) : 0,98 g/ml	Masse volumétrique apparente : 8,17 livres/gallon
Tension de vapeur (mm) : Non établie	pH: 6,8 (solution 1 %)
Pourcentage de volatilité (par volume) : Non établi	Point d'ébullition : Non établi
Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.	Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : Non établi

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable
Conditions à éviter : Non connues
Incompatibilité : Aucune connue.
Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone provenant de la combustion.
Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat) : >5000 mg/kg	Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : >2000 mg/kg
Irritation des yeux (lapin) : N'est pas un irritant	Irritation cutanée (lapin) : Irritant modéré
Inhalation CL₅₀ (rate) : Non établie	Sensibilisation cutanée (cobaye) : N'est pas un sensibilisant
Potentiel carcinogène : Rien d'inscrit comme étant un carcinogène dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.	

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique aiguë :	
Truite arc-en-ciel CL ₅₀ 96 h : 17,6 mg/L	CSEO : 12,5 mg/L
Daphnie magna EC ₅₀ 48 h : 9,3 mg/L	CSEO : 7,5 mg/L

Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Contenant à remplissages multiples : pour en disposer, le contenant peut être retourné au point de vente (détaillant/distributeur). Il doit être rempli de nouveau uniquement par le détaillant/distributeur avec le même produit. Le contenant est recyclable et il faut en disposer dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec le détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : rincer trois fois ou rincer à pression le contenant vide et ajouter le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans la région, disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments et la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description DOT/ TDM: NON RÉGLEMENTÉE
Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : ADHÉSIFS, ADJUVANTS, ARMATURES OU COLLANTS (NMFC 4610 ; CLASSE : 60)
Consulter la réglementation appropriée de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien et maritime.

